
Chargé de marketing territorial par alternance (H/F)

Positionnement du poste :

Saint-Lô Agglo recherche son(sa) futur(e) alternant(e) en marketing au sein de la direction du développement économique.

La direction du développement économique est composée de cinq agents ayant pour mission d'accompagner les entreprises du territoire dans leur implantation et leur développement. Elle mène également des actions prospectives pour l'économie locale (évolution des zones d'activités, modernisation du commerce et de l'artisanat, projet alimentaire territorial...).

Rattaché(e) au directeur du développement économique, vous contribuerez à la réussite des actions de communication liées au projet alimentaire territorial de Saint-Lô Agglo tout en développant votre potentiel.

Le projet alimentaire territorial (PAT) de Saint-Lô Agglo donne le cadre d'une nouvelle politique alimentaire sur le Saint-Lois. Cette nouvelle politique se veut au service d'une alimentation locale, durable et de qualité en rapprochant l'ensemble des acteurs : producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs, collectivité, partenaires socio-économiques et associations. Saint-Lô Agglo a défini quatre engagements dans le cadre de son PAT.

- L'économie locale : améliorer la connaissance de l'offre alimentaire locale, accompagner la structuration des filières, consolider les débouchés locaux notamment en restauration collective, soutenir les entreprises innovantes et engager la transition agroécologique...
- Le patrimoine gastronomique et culturel : mobiliser les restaurateurs, les artisans et les professionnels du tourisme, communiquer et promouvoir les savoir-faire et les produits locaux...
- La sensibilisation alimentaire : informer et sensibiliser les consommateurs aux enjeux d'une alimentation locale et de qualité, soutenir l'éducation alimentaire des plus jeunes, favoriser l'insertion sociale par l'alimentation, lutter contre le gaspillage alimentaire, valoriser les coproduits et les biodéchets...
- L'emploi et la formation : promotion des métiers de l'agriculture et de l'artisanat.

Mission principale :

Participer à la communication externe des actions du projet alimentaire territorial de Saint-Lô Agglo et contribuer à son développement en fournissant des contenus sur les différentes actions à la direction de la communication afin de réaliser les supports de communication (site internet, réseaux sociaux, bulletins...). Participer à l'organisation et à la coordination des événements liés au PAT.

1. Communication

- Assurer le lien avec la direction de la communication pour la fourniture des contenus en vue de la conception des différents supports.
- Rédiger et fournir les contenus pour les différents supports (web, print, presse)...
- Contribuer à alimenter le site internet (contributeur).
- Être force de proposition sur les supports de communication à envisager.
- Veiller au respect du planning des différentes actions.

2. Suivi des projets

- Contribuer à l'animation des différentes actions du PAT en lien avec le référent PAT.
- Suivi et aide à la mise en place des différentes actions du PAT (sensibilisation, lien avec les partenaires...)

Missions particulières ou ponctuelles :

Accompagner les projets du développement économique
Participer aux commissions, groupe de travail, comité de pilotage...
Participer aux groupes de travail avec les autres services de Saint-Lô Agglo.

Compétences principales :

- Maîtrise des outils informatiques et logiciels de PAO
- Capacités rédactionnelles
- Gestion de projets
- Disponibilité et réactivité
- Polyvalence
- Organisation
- Autonomie

Compétences annexes :

Connaitre le fonctionnement des collectivités

Formations nécessaires à l'exercice des missions :

Etudiant(e) en BACHELOR Communication.
MASTER Communication-Marketing Digital.

Les relations fonctionnelles :

Travail en équipe au sein de la direction du développement économique.
Travail en transversalité avec les directions de la communication, de l'enfance jeunesse, du cadre de vie, de la santé...
Relations avec les partenaires du projet alimentaire territorial.

Temps de travail :

Temps complet non annualisé
35h

Résidence administrative :

Pôle Agglo21

Travail en bureau et déplacements réguliers pour rencontrer des partenaires et acteurs locaux
Travail en soirée et le week-end possible

Permis B obligatoire
Utilisation de véhicules requis pour l'exercice des activités